

## PROJET PÉDAGOGIQUE



CRÈCHE COMMUNALE D'ANTHISNES

Rue des Écoles 4 - 4160 ANTHISNES

[lenfantin@anthisnes.be](mailto:lenfantin@anthisnes.be)

Madame, Monsieur,

Cher(s) parent(s),

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous accordez en nous confiant votre(vos) enfant(s).

Ce projet de crèche que la Commune d'Anthisnes a rêvé puis construit est enfin devenu réalité ! C'est maintenant en équipe que nous allons relever le défi d'un accueil de qualité. Soyez assurés que nous sommes plus que motivées !

Nous avons réfléchi aux valeurs fondamentales que nous voulons porter lors de l'accueil de vos enfants. Nous en avons écrit les premières lignes ci-après et nous ferons évoluer au fil du temps, des expériences et des pratiques, notre projet pédagogique.

Pour ce faire, nous avons besoin de vous, de votre avis, de votre collaboration pour que **l'épanouissement** et le **bien-être des enfants** soient toujours notre priorité.

BIENVENUE À LA CRÈCHE L'ENFANT'IN !

## **INTRODUCTION**

Le projet éducatif et pédagogique est un outil fondamental qui guide le fonctionnement d'un milieu d'accueil tel que la crèche *l'Enfant'In*.

Il permet d'exprimer les exigences fixées pour chacune des parties et il incombe à l'équipe de professionnels d'être garante de la cohérence de leurs interventions auprès des enfants et des familles, en veillant à la bonne application de ce projet.

Le projet pédagogique s'applique donc à fixer les règles de la vie quotidienne à la crèche et à définir la place et le rôle de chacun, afin que le travail en commun soit possible et satisfaisant pour tous.

Il est ainsi essentiel que chacun soit en accord avec ce projet pédagogique, parents et professionnels.

## **PRÉSENTATION DE « L'ENFANT'IN »**

La crèche *l'Enfant'In*, asbl communale, est un milieu d'accueil de jour organisé par l'administration communale d'Anthisnes, agréé et subventionné par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). La crèche est reconnue par décision du Bureau du Conseil d'Administration de l'ONE en date du 10 janvier 2019. Les tarifs appliqués sont établis par la directrice en fonction des revenus des parents et selon les modalités de la Cirulaire PFP fournie chaque année par l'ONE.

La crèche *l'Enfant'In* a une capacité d'accueil de 18 places. Elle fonctionne en 2 services : les petits (de 3 mois à environ 13 mois) et les grands (d'environ 14 mois à 36 mois). Les espaces sont aménagés avec du matériel adapté en fonction de l'âge des enfants et la configuration intérieure est pensée de manière à privilégier le sentiment de liberté pour votre enfant, sa sécurité tout en facilitant la tâche du personnel pédagogique. Le passage d'un service à l'autre se fera en fonction des observations de l'évolution de chaque enfant et après discussion entre les parents et l'équipe.

Afin de garantir une continuité dans l'accueil et une sécurité affective aux enfants, nous favorisons la constance et la stabilité dans les puéricultrices qui encadrent les enfants.

Située en milieu rural, nous désirons faire bénéficier de cet environnement aux enfants accueillis. Un de nos prochains projets est de penser puis d'aménager l'espace extérieur exceptionnel dont nous bénéficions pour que les enfants puissent l'explorer et en profiter en toute sécurité.

Les responsables communaux de la crèche ont fait le choix judicieux de prévoir la préparation des repas directement à la crèche et ce, avec des produits locaux et bio pour la plupart. Nous confectionnons donc des menus adaptés à l'âge des enfants et de saison, selon les recommandations de l'ONE. L'autorisation AFSCA porte le numéro AER/LIE/025989.

L'équipe se compose de 4 puéricultrices à  $\frac{3}{4}$  temps, d'une puéricultrice à mi-temps, de 2 assistantes de crèche polyvalentes (cuisine et entretien) à mi-temps et d'une directrice, infirmière en santé communautaire à temps plein.

Un Médecin référent assure une surveillance de la santé globale de votre enfant. Il peut également, le cas échéant et selon votre choix, assurer un suivi médical préventif de la santé de votre enfant au sein de la crèche.

## **LA FORMATION DU PERSONNEL**

Notre équipe a la volonté de vous offrir un accueil de qualité, c'est pourquoi des réunions d'équipe sont organisées régulièrement afin de réfléchir à notre pratique professionnelle. Deux journées pédagogiques sont également organisées chaque année. Le personnel assiste aussi à des formations continues individuellement.

Le milieu d'accueil veille à la bonne santé physique et psychique du personnel. Le personnel est soumis à une visite médicale annuelle.

## **LA COMMUNICATION ET LE PARTENARIAT AVEC LES PARENTS**

Nous sommes convaincus que (bien) communiquer est essentiel à un partenariat de qualité et ce, dans le seul intérêt du bien-être de votre enfant. Le respect mutuel, le non-jugement, l'écoute bienveillante et la possibilité d'échanger toutes les informations qu'il semble utile à chacun, doivent guider notre partenariat dans le but d'établir ou de renforcer un lien de confiance autour de l'épanouissement de votre enfant.

Un des outils prévus à cet effet est un cahier de communication qui accompagne chaque enfant durant son séjour à la crèche. Les informations pratiques (rythme du sommeil, repas...), les activités réalisées et les observations relatives à son développement y sont retranscrites par le milieu d'accueil mais aussi par les parents. Des panneaux d'informations installés à des endroits de passage permettent également la transmission d'informations.

Une à 2 fois/an, nous organisons une réunion de parents. Pour des passages d'informations plus importantes, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec la directrice.

## **L'ENCRAGE DE NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE**

Toute l'équipe de la crèche a pour principale intention de veiller à l'épanouissement et au bien-être de votre enfant en installant un climat de **sécurité physique et affective**. Cet environnement sécurisant lui permet de prendre confiance en lui et de développer sa personnalité.

Le **respect du rythme de l'enfant** est un autre élément fondamental à notre fonctionnement. Nous chercherons à favoriser l'éveil de chaque enfant et nous les soutenons dans la découverte et l'**acquisition de l'autonomie** tout en leur garantissant un environnement doté de **repères structurants** (familiarisation, doudou...). S'engager à respecter le rythme de l'enfant et le soutenir dans l'acquisition de l'autonomie revient à considérer l'enfant comme une personne à part entière, compétente et capable d'initiatives. L'enfant étant rassuré, valorisé, il développe un sentiment de confiance en lui qui lui permet de grandir harmonieusement et de découvrir petit à petit son environnement, de s'intégrer dans une collectivité.

L'observation constitue pour nous un outil indispensable dans le travail auprès de chaque enfant.

Une autre démarche ambitieuse dans laquelle nous avons souhaité inscrire notre projet est celle de **s'engager en faveur du développement durable** et de faire de notre milieu d'accueil une crèche éco-responsable. Nous sommes convaincus que dès leur plus jeune âge, les enfants peuvent être sensibilisés au respect de l'environnement.

*L'Enfant'In* s'inscrit dans cette démarche à travers :

- ✓ des aliments provenant majoritairement de l'agriculture biologique et de producteurs locaux pour les repas ;
- ✓ l'utilisation de produits respectueux de l'environnement pour l'entretien ;
- ✓ la sensibilisation aux gestes éco-citoyens quotidiens comme le tri des déchets ;
- ✓ l'utilisation de produits naturels et/ou bio pour les soins des enfants ;
- ✓ l'acquisition de jeux et jouets recyclables ou réparables ;
- ✓ ...

Il est évident que nous avons besoin de vous pour porter et faire évoluer, avec nous, ces piliers fondamentaux réfléchis dans l'intérêt de l'enfant accueilli. Nous sommes donc ouverts à vos avis, conseils et idées bienveillantes !

## **LES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES À TRAVERS...**

### **... L'ACCUEIL DES PARENTS ET DES ENFANTS**

#### Premiers contacts

Un premier contact sera pris par la directrice. Il constitue un temps individuel accordé aux parents et à l'enfant pour mieux connaître son environnement familial.

Il a pour but d'expliquer le fonctionnement de la crèche, de définir les besoins de la famille (jours d'accueil souhaités et amplitude horaire), de visiter les locaux, d'exprimer ses attentes, d'échanger autour de l'enfant, de ses habitudes au quotidien (alimentation, sommeil, etc...) et de rencontrer l'équipe d'encadrement afin de préparer au mieux l'arrivée de l'enfant.

## La période de familiarisation

**Quel que soit l'âge de l'enfant et les circonstances (premier accueil, accueil d'urgence, changement de milieu d'accueil, frère ou sœur d'un enfant déjà présent à la crèche...), nous croyons que cette période de familiarisation est le gage d'un accueil de qualité car elle est fondamentale à l'établissement de la sécurité affective de votre enfant et nous permet de créer avec vous un climat de confiance.**

Cette période ne doit surtout pas être négligée et prendra le temps nécessaire. L'accueil au sein de la structure est synonyme de séparation, parfois pour la première fois et il est nécessaire que cela se fasse progressivement autant pour le parent que pour l'enfant. C'est un moment où parents, enfants et professionnels vont s'adapter les uns aux autres et où une relation de confiance doit s'instaurer.

Dans un premier temps, un des parents est présent. L'enfant découvre le cadre de la crèche avec la voix et la présence de son parent et toujours avec la même puéricultrice qui pas à pas, le présentera à ses collègues.

Afin de nous aider à mieux connaître les habitudes de votre enfant, nous vous demandons de compléter le document « Mon portrait » et de le prendre avec vous lors du premier rendez-vous avec la puéricultrice.

Dans un second temps, l'enfant vient seul, sur une courte période de 1 à 2h, au sein de la crèche. Ensuite, il viendra le temps d'un biberon, d'un repas, d'un jeu et enfin le temps d'une matinée ou d'une après-midi. Nous vous proposons enfin, lorsqu'il s'agit d'une première séparation, de simuler une journée de travail pour vous rassurer sur votre organisation pratique, l'ajuster et pour vous aider à appréhender une journée sans votre bébé.

Progressivement, le temps d'accueil est ainsi augmenté en fonction des réactions observées de l'enfant. Idéalement, la familiarisation s'organise sur une période de 2 semaines. Ces quatre ou cinq étapes sont obligatoires. La facturation intervient lors de la première demi-journée.

Lors d'un accueil en urgence (travail immédiat,...), nous vous proposons également de venir vivre différents moments à la crèche. Ceux-ci peuvent s'organiser, si vous n'êtes pas disponibles, avec un proche qui connaît bien votre enfant.

Après une longue période d'absence (vacances scolaires, longs congés, maladies...), nous suggérons également une courte re-familiarisation pour reprendre le contact en douceur.

La vie à la crèche n'est pas la même qu'à la maison. Il y a d'autres habitudes, d'autres bruits... qui font que le rythme de votre enfant ne sera pas toujours le même à la crèche que chez vous. Les puéricultrices sont là pour accompagner votre enfant. N'hésitez jamais à téléphoner à la crèche si vous avez besoin d'être rassurés !

### **... LES REPAS**

Le temps des repas, du biberon à la diversification alimentaire, est un moment privilégié de partages, de plaisir et de découvertes des aliments.

Nous soutenons l'allaitement maternel et nous pouvons donner à la crèche, du lait maternel à votre bébé. Nous avons les moyens de le conserver et de le réchauffer adéquatement (chauffe-biberon). Nous pouvons lui donner dans le biberon de votre choix (à fournir à la crèche) ou si nécessaire, le donner à la tasse ou à la cuillère. Nous prenons le temps de préparer cela ensemble lors de la période de familiarisation. Si vous le souhaitez, vous pouvez allaiter votre enfant à la crèche, un endroit calme et isolé est prévu à cet effet.

Les laits infantiles sont fournis par les parents tandis que les dîners et gouters (panades,...) sont confectionnés et proposés par la crèche. Pour les goûters d'anniversaire, les gâteaux (de type cake sans chocolat) sont les bienvenus.

L'introduction à la diversification alimentaire se fait en étroite collaboration avec les parents et selon votre rythme. Il suffit simplement de nous avvertir quand vous commencez à introduire les aliments et comment (quel légume ou quel fruit vous avez introduit...). Pour les panades, nous privilégions les fruits de saison et suivant les recommandations de l'ONE, nous ne cuisons pas les fruits pour garder toutes les vitamines et nous n'ajoutons pas de biscuits ou farines biscuitées qui contiennent sucres et arômes.

Au fur et à mesure de son apprentissage, votre enfant prendra ses repas à la petite table et fera l'apprentissage de la cuillère et du verre pour l'eau. Dans le courant de la matinée, nous proposerons un petit bol de potage à votre enfant. Après son repas, nous lui proposerons un fruit. Au goûter, il recevra chaque jour un féculent, accompagné de fruits ou de produits laitiers. Les plus grands participeront activement au moment du repas : se laver les mains, enlever son bavoir et remettre sa chaise en place. Un moment d'activité calme (lecture, musique douce...) sera prévu (nous vous demanderons d'apporter un petit coussin personnel) avant de commencer les changes et les mises au lit.

Nous ne forçons jamais un enfant à manger. Nous l'accompagnons dans l'apprentissage du goût, des textures (liquide, purée, mixé, morceaux...) et dans le respect de son appétit (les plus grands pourront être invités à se servir eux-même par exemple). Ici encore, nous respectons son rythme et nous favorisons l'acquisition de son autonomie.

Afin de respecter notre engagement en faveur du développement durable et de protéger votre enfant des risques de passage de particules nocives à travers le plastique si nous devons réchauffer leur repas, nous avons fait le choix de prendre uniquement de la vaisselle en porcelaine, verre et inox. Bien entendu, nous avons fait un choix rigoureux afin que cette vaisselle soit facile de préhension pour les enfants et adaptée à leur développement (différentes tailles de cuillères, assiettes type « pâtes » avec une base plate et de hauts rebords, verre épais et « rénurés » pour éviter qu'ils glissent...).

L'équipe établit les menus en veillant à ce qu'ils soient variés, de saison et équilibrés et à ce qu'ils respectent les besoins et le développement de l'enfant. Ils respectent les recommandations de l'ONE en se référant au document « Chouette on passe à table ».

En cuisine, nous veillons à limiter le gaspillage alimentaire dans la préparation des repas et nous prenons soin de trier les déchets. Nous travaillons avec des fournisseurs locaux et en grande majorité bio.

L'AFSCA et l'ONE inspectent les infrastructures et veillent aux règles d'hygiène. Nous utilisons du savon noir pour le nettoyage des sols et de l'eau et microfibrilles pour les surfaces. La désinfection se fera 1 fois par semaine, selon la réglementation ONE ou lors de risques de contamination (gastro-entérite par exemple). La désinfection thermique sera privilégiée pour les jeux (passage au lave-vaisselle et/ou en machine à lessiver, sans produit).

### **... LE SOMMEIL**

Nous suivons le rythme de sommeil de votre enfant et par l'observation, nous pourrions détecter ses signes de fatigue quel que soit son âge. Un espace de repos est attenant à chaque service et est équipé de petits lits à barreaux pour les plus petits et de lits couchettes pour les plus grands. Chaque enfant aura son propre lit, il y dormira dans un sac de couchage avec doudou et sucette.

Les accueillantes assureront une surveillance continue par des passages réguliers dans les espaces de repos. Selon le rythme de sieste des plus grands, elles resteront dans l'espace de repos pour surveiller la sieste.

Le rythme de sommeil de votre enfant à la crèche est souvent différent de celui de la maison car les conditions de sommeil sont différentes : votre enfant dormira en compagnie d'autres petits copains, ce qui perturbe parfois leur sommeil.

### **... LE MOMENT DU CHANGE ET L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ**

Le moment du change est un instant privilégié car individuel. Nous n'utilisons que de l'eau et du savon pour le change à l'aide d'un gant de toilette et d'un essuie individuels fournis par la crèche. Les langes sont apportés par les parents et nous vous demandons d'être vigilants quant à l'approvisionnement afin de ne jamais en manquer. Les puéricultrices vous avertiront suffisamment à l'avance via le cahier de communication lorsqu'il sera nécessaire d'en ramener. Nous acceptons les couches lavables pour autant que vous en assuriez le nettoyage et que vous nous fournissiez un contenant étanche et hermétique où nous pourrions les enfermer avant de vous les rendre.

Le change est aussi le moment de soins comme le soin nez et de prise de température par exemple (merci d'apporter du liquide physiologique et un thermomètre). Ces moments parfois moins agréables seront expliqués à l'enfant et réalisés avec lui, selon ses compétences.

Une trousse des premiers secours est à la disposition du personnel.

Quant à l'apprentissage de la propreté, l'équipe suivra le développement propre à chaque enfant et sera attentive à débiter cet apprentissage quand votre enfant sera prêt et avec votre collaboration.

Au moment du change, au lever de la sieste, si votre enfant manifeste un intérêt, nous lui proposerons de s'asseoir sur le petit pot, de tirer la chasse. L'équipe encourage votre enfant à être actif, acteur de son évolution. Le petit pot sera toujours proposé et non imposé.

Pour adopter un comportement similaire, les échanges verbaux journaliers lors de l'accueil et du départ de votre enfant sont primordiaux.

### **... LES JEUX**

Le jeu permet la découverte, l'apprentissage et peu à peu l'autonomie.

Les premiers jouets de votre bébé seront ses mains et ses pieds, couché sur le dos il partira ensuite à la découverte de ce qui l'entoure, pour atteindre un hochet il basculera sur le ventre... Ainsi peu à peu, il franchira les différentes étapes de son développement psychomoteur : sur le ventre, il poussera sur ses bras et redressera la tête puis il commencera à ramper, à se mettre à 4 pattes, ... il s'assiéra... il se mettra debout et puis ses premiers pas !

Pour permettre ces apprentissages, nous vous demandons d'habiller votre enfant avec des vêtements confortables dans lesquels il pourra bouger à son aise. De même, les chaussures ne sont pas nécessaires pour l'intérieur. La crèche est équipée d'un chauffage par le sol, votre enfant pourra faire ses premières découvertes pieds nus... N'hésitez pas à nous apporter une ou deux paires de chaussettes antidérapantes ou encore des petites pantoufles souples (sans semelle rigide). Pour les plus grands, une paire de bottes sera utile pour jouer au jardin. Votre enfant risque parfois de se salir, mais il s'agit d'abord de privilégier les découvertes et sa psychomotricité.

Les puéricultrices veilleront à créer un lieu, une atmosphère où l'enfant se sentira en sécurité et où il pourra dès lors évoluer.

Nous savons que le doudou est un objet familier qui fait le lien entre la maison et la crèche et qui marque un repère fiable pour l'enfant. C'est pourquoi, les doudous pourront être gardés par les enfants le temps qu'ils soient rassurés. Les doudous rangés dans la "poche à doudous" resteront disponibles à tous moments de la journée.

Pour les plus grands, ils auront le choix entre de nombreuses activités adaptées à chaque âge : activités libres comme les jeux de constructions, les jeux d'imitation, les jeux de psychomotricité ou d'autres plus collectives comme la lecture, la musique (chants, instruments de percussions, écoute de CD), la peinture, la plasticine, ou des petits parcours de psychomotricité.

Ces moments de jeux sont parfois source de conflits et de frustrations quand deux enfants convoitent le même jeu. C'est pour cette raison que nous veillons à toujours disposer plusieurs jeux similaires en même temps.



## **LES LIMITES ET LES INTERDITS**

Poser un interdit se fait comme un acte d'accompagnement, de protection et toujours dans le respect de l'enfant. Si les règles sont indispensables, elles doivent toutes avoir du sens, autant pour les professionnels que pour les enfants. Les interdictions seront accompagnées d'une explication simple, logique et compréhensible par l'enfant.

Ces règles structurantes sont formulées pour assurer la sécurité de votre enfant, comme par exemple :

- les enfants ne peuvent grimper sur les chaises et les tables qui servent pour le repas ou pour le jeu ni sur les poufs et petits fauteuils qui servent à la lecture, aucun objet ne sera lancé ;
- les enfants mangent et boivent assis à table, ils ne quittent pas la table pendant le repas.

Toutes ces règles sont explicitées, elles sont formulées de manière positive pour que l'enfant comprenne le comportement que l'on attend de lui.

## **NOS PROJETS**

- ✓ Penser puis aménager progressivement l'espace extérieur exceptionnel dont nous bénéficions pour que les enfants puissent l'explorer et en profiter quotidiennement en toute sécurité.
- ✓ Créer un potager pour découvrir les joies de creuser la terre, planter, arroser, voir pousser, récolter...
- ✓ Organiser des activités en lien avec le milieu et les services culturels, éducatifs oeuvrant dans la commune :
  - lecture (bibliothèque, papys ou mamys conteurs) ;
  - éveil musical ;
  - psychomotricité ;
  - soutien à l'allaitement maternel (sages-femmes).
- ✓ Mettre en place un partenariat privilégié avec les écoles primaires existantes sur le territoire communal afin d'organiser un passage rassurant et accompagné vers la maternelle de la future école de votre enfant.